



L'ESSENTIEL 2025



**ORDRE DE MALTE
FRANCE**

Association reconnue d'utilité publique depuis 1928

2025 : ENSEMBLE AU SERVICE DE NOTRE PROCHAIN

730 000 prises en charge de bénéficiaires

SOLIDARITÉ : AGIR POUR RECONSTRUIRE

L'Ordre de Malte France agit chaque jour pour protéger les plus fragiles. Présents sur tous les fronts de la précarité, ses bénévoles assurent petits-déjeuners, maraudes, hébergements d'urgence et distributions alimentaires. En 2025, la mission d'hospitalité et de soins ancrée dans l'histoire de l'association s'est intensifiée, portée par une capacité unique à mobiliser des bénévoles médecins et paramédicaux. Le soin ne se limite pas à la technique : la personne est prise en compte dans sa globalité.

SECOURISME : DE L'URGENCE AU QUOTIDIEN

Alors que les besoins de sécurité civile ne cessent de croître, l'Ordre de Malte France a franchi une étape décisive en 2025. Grâce à l'extension de son habilitation nationale de formation à tout le territoire, l'association a consolidé son maillage géographique tout en garantissant la qualité de ses enseignements, dont les référentiels sont désormais tous validés par le ministère de l'Intérieur. Cette structuration porte ses fruits : le volume de dispositifs prévisionnels de secours (DPS) assurés par les bénévoles progresse, témoignant d'une reconnaissance croissante de leur professionnalisme.

SANITAIRE ET MÉDICO-SOCIAL :

INNOVATION ET PROXIMITÉ

En 2025, l'Ordre de Malte France a poursuivi sa mission au sein de ses établissements sanitaires et médico-sociaux en affirmant une dynamique fondée sur l'innovation, l'amélioration continue de la qualité et la valorisation des projets portés par les équipes. L'année a été marquée par la mise en œuvre d'initiatives fortes, témoignant de la capacité des établissements à proposer des réponses adaptées, créatives et respectueuses des besoins des personnes accompagnées.

EN 2025 :

- 13 établissements et services
- 798 places/lits
- Près de 1 500 personnes accompagnées



EN 2025 :

- 103 délégations
- 22 000 consultations médicales réalisées
- 168 000 repas, soupes ou petits-déjeuners distribués

EN 2025 :

- 44 UDIOM (Unités départementales d'intervention de l'Ordre de Malte)
- Près de 6 000 personnes formées par nos équipes



INTERNATIONAL : SOIGNER SANS FRONTIÈRES

Avec 15 structures de santé gérées en Afrique et à Bethléem, et des actions soutenues dans plus de 30 pays, l'Ordre de Malte France s'affirme comme un acteur hospitalier de référence. Conjuguant excellence médicale et adaptabilité à la réalité du terrain, son objectif est de permettre à tous - en particulier aux mères et aux enfants - d'accéder à des soins de qualité.

EN 2025 :

- 15 établissements (hôpitaux et maternités, centres de santé et centres de formation et d'actions de secours)
- 124 structures soutenues
- Près de 15 000 accouchements et 290 000 consultations dans les structures gérées
- Plus d'1 million de consultations dans les structures soutenues



DES VALEURS MILLÉNAIRES

Émanation française d'une institution caritative quasi millénaire, l'Ordre de Malte France place la Charité au cœur de son engagement. Elle agit ainsi auprès des plus fragiles à travers des initiatives de terrain dans les secteurs de la **solidarité**, de la **santé**, du **médico-social** et du **secourisme**.

L'association catholique hospitalière, fondée en 1927 et reconnue d'utilité publique depuis 1928, n'a cessé depuis de développer une approche toujours plus innovante pour **venir en aide aux plus fragiles, sans distinction d'origine, d'âge ou de religion**.

En France et dans 31 pays, nos bénévoles et nos collaborateurs, animés au quotidien par des valeurs d'humanité et de solidarité, mettent tout en œuvre pour répondre aux besoins des victimes de l'exclusion et de la pauvreté, des personnes malades, âgées ou dépendantes, mais aussi des enfants et des adultes en situation de handicap ou porteurs de troubles du spectre de l'autisme...

Merci à nos généreux donateurs qui nous permettent d'agir sur tous les fronts, en France comme à l'international, au secours des plus fragiles.



947
SALARIÉS EN FRANCE



14 900
BÉNÉVOLES
ET PARTICIPANTS
À NOS ACTIONS



97 M€
DE RESSOURCES EN
2025 DONT 24,9 M€
ISSUS DE LA
GÉNÉROSITÉ
DU PUBLIC



103
DÉLÉGATIONS
TERRITORIALES



31
PAYS

GOUVERNANCE ET ORGANISATION

Notre organisation et notre fonctionnement sont conformes aux principes de la loi de 1901. L'association est régie par des statuts dont la version en vigueur a été approuvée en mars 2019.

Le Conseil d'administration, composé de 18 membres bénévoles élus pour six ans par l'assemblée générale, élit un président ainsi que les autres membres du Bureau, pour deux ans.

La Fondation française de l'Ordre de Malte, reconnue d'utilité publique, contribue à soutenir les œuvres caritatives de l'Ordre de Malte France pour porter secours aux plus fragiles. Elle poursuit son action de long terme en faveur des plus faibles, des malades et des pauvres. En 2025, cette contribution était de 1 306 500 €.



SYNTHÈSE DES COMPTES 2025

LE MODÈLE SOCIO-ÉCONOMIQUE DE L'ORDRE DE MALTE FRANCE

L'Ordre de Malte France s'illustre essentiellement à travers des actions de solidarité (maraudes, petits-déjeuners, distributions alimentaires...) et de secourisme (dispositifs prévisionnels de secours sur des événements sportifs, culturels, etc.). En France, l'association dirige 13 établissements et services sanitaires et médico-sociaux dont les ressources proviennent en grande partie de financements publics. À l'international, elle assure la gestion directe d'hôpitaux, de maternités, de centres de santé et de centres de secourisme. Elle apporte aussi un soutien financier à de nombreux dispensaires et léproseries, notamment grâce à la générosité du public.

Politique d'appel à la générosité du public

Donateurs, testateurs, partenaires, mécènes... leur confiance est précieuse pour permettre à l'association de voir ses projets

se concrétiser. La générosité de tous est indispensable au bon déroulement de ses diverses activités. L'association organise chaque année des campagnes : la Journée mondiale des malades de la lèpre en janvier, une quête nationale en octobre, « Rejoins les Chevaliers de la Générosité » au moment de l'Avent et du Carême, Urgence Hiver, etc. L'Ordre de Malte France est membre de France générosités, syndicat professionnel dont les missions consistent en la défense, la promotion et le développement de la générosité en France. Au titre de l'exercice 2025, l'Ordre de Malte France a ainsi collecté 24,9 millions d'euros auprès du public.

Activité réalisée par le bénévolat

Les bénévoles participent essentiellement aux activités de solidarité, de secourisme et d'accompagnement des personnes accueillies au sein de nos établissements médico-sociaux.

Compte de **RÉSULTAT** par origine et destination, exercice 2025 (CROD)

PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION (en K€)		2025		2024	
		TOTAL	DONT GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL	DONT GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
PRODUITS PAR ORIGINE	PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	24 860	24 860	22 233	22 233
	Dont dons, legs, mécénat	23 211	23 211	19 788	19 788
	PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	11 379	–	13 606	–
	Dont contributions financières	1 776	–	3 291	–
	SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	57 077	–	53 133	–
	REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	1 541	81	883	48
CHARGES PAR DESTINATION	UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	2 108	579	2 406	875
	TOTAL	96 965	25 520	92 261	23 156
	MISSIONS SOCIALES	79 516	14 051	78 654	13 841
	Réalisées en France	70 333	7 216	68 643	7 222
	Réalisées à l'étranger	9 183	6 835	10 011	6 619
	FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	5 565	5 530	5 333	5 314
	FRAIS DE FONCTIONNEMENT	2 712	2 167	2 856	2 403
	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	2 503	423	1 421	138
	IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	199	91	373	171
	REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	3 803	1 294	3 307	1 185
	TOTAL	94 298	23 556	91 944	23 052
	EXCÉDENT OU DÉFICIT	2 667	1 964	317	104



Le CROD présente l'activité globale de l'année, en mettant en évidence l'ensemble des financements reçus et la manière dont ils sont utilisés. Il fait également ressortir la part relevant de la générosité du public.

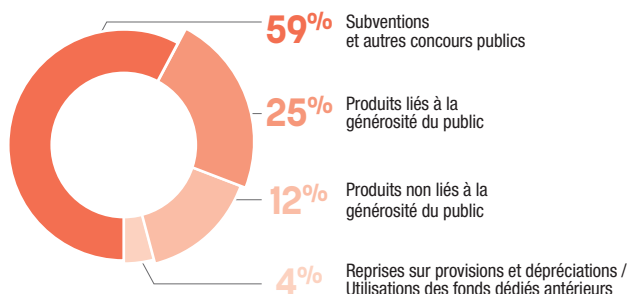
Les produits d'un montant de 96 965 K€ sont ventilés par origine et regroupent notamment :

- les produits liés à la générosité du public pour 24 860 K€ incluant les dons, le mécénat pour 10 471 K€ et les legs et assurances-vie pour 12 740 K€
- les produits non liés à la générosité du public pour 11 379 K€ incluant les contributions financières pour 1 776 K€
- les subventions publiques pour 4 364 K€ et les concours publics reçus pour le financement des établissements sanitaires et médico-sociaux pour 52 713 K€

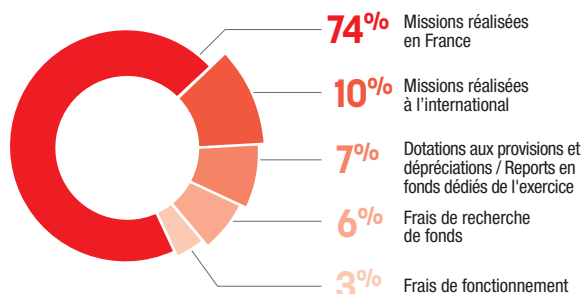
Les charges d'un montant de 94 298 K€ sont ventilées par destination et regroupent notamment :

- les missions sociales pour un montant global de 79 516 K€, soit 84 % des charges totales
 - celles réalisées en France pour 70 333 K€, dont le médico-social pour 59 852 K€ et le caritatif pour 10 481 K€
 - celles réalisées à l'étranger pour 9 183 K€
- les frais de recherche de fonds pour 5 565 K€, soit 5,9 % des charges totales
- les frais de fonctionnement pour 2 712 K€, en baisse de 144 K€, soit 2,9 % des charges totales (contre 3,1 % en 2024)

Répartition des **produits*** de l'exercice (96 965 K€)



Répartition des **charges*** de l'exercice (94 298 K€)



Compte d'**EMPLOI** des **RESSOURCES** collectées auprès du public (CER)

EMPLOIS PAR DESTINATION (en K€)	2025	2024
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1. MISSIONS SOCIALES	14 051	13 841
1.1 - Réalisées en France	7 216	7 222
1.2 - Réalisées à l'étranger	6 835	6 619
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	5 530	5 314
2.1 - Frais d'appel à la générosité du public	5 163	4 917
2.1 - Frais de recherche d'autres ressources	367	397
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	2 258	2 574
TOTAL DES EMPLOIS	21 839	21 729
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	423	138
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	1 294	1 185
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	1 964	104
TOTAL	25 520	23 156

RESSOURCES PAR ORIGINE (en K€)	2025	2024
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	24 860	22 233
1.1 - Cotisations sans contrepartie	10	9
1.2 - Dons, legs et mécénat :	23 211	19 788
Dons manuels	10 306	10 202
Legs, donations et assurances-vie	12 740	9 186
Mécénat	165	400
1.3 - Autres ressources liées à la générosité du public	1 639	2 436
TOTAL DES RESSOURCES	24 860	22 233
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	81	48
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	579	875
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	-	-
TOTAL	25 520	23 156

RESSOURCES REPORTÉES liées à la générosité du public (hors fonds dédiés)	2025	2024
En début d'exercice	16 595	17 965
Excédent (+) ou insuffisance (-) de la générosité du public	1 964	104
Investissements (-) et désinvestissements (+) nets	- 254	- 1 474
En fin d'exercice	18 305	16 595



Le CER présente uniquement les flux relatifs à la générosité du public.

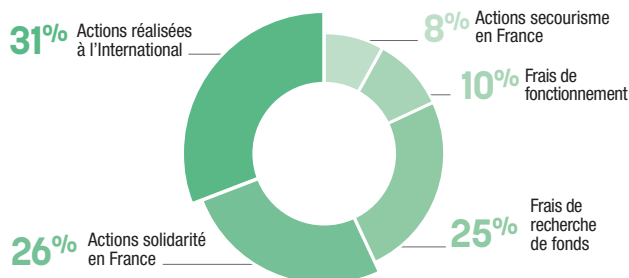
Les ressources liées à la générosité du public d'un montant de 24 860 K€ financent :

- les **missions sociales** pour 14 051 K€, contre 13 841 K€ en 2024
- les **frais de recherche de fonds** pour 5 530 K€
- les **frais de fonctionnement** pour 2 258 K€, en baisse de 316 K€

Les frais d'appel à la générosité du public et les frais de fonctionnement représentent respectivement 20,77 % et 9,08 % (contre 22,12 % et 11,58 % en 2024) des ressources liées à la générosité du public.

Les ressources reportées liées à la générosité du public s'élèvent fin 2025 à 18 305 K€ (contre 16 595 K€ fin 2024), incluant le résultat excédentaire de la générosité du public de l'exercice de 1 964 K€ et les investissements nets liés à la générosité du public pour 254 K€.

Répartition des **emplois**** financés par la générosité du public (21 839 K€)



* Compte de résultat par origine et destination (CROD)

** Compte d'emploi des ressources collectées auprès du public (CER)

Bilan simplifié au 31 décembre 2025

ACTIF (en K€)	2025	2024
ACTIF IMMOBILISÉ	69 000	69 446
Immobilisations incorporelles	3 026	3 559
Immobilisations corporelles	53 306	51 664
Biens reçus par legs destinés à être cédés	7 732	9 655
Immobilisations financières	4 936	4 568
ACTIF CIRCULANT	84 710	85 706
Dont valeurs mobilières de placement	19 363	18 774
Dont disponibilités	48 511	49 851
AUTRES	114	113
TOTAL	153 824	155 265

PASSIF (en K€)	2025	2024
FONDS PROPRES	79 490	76 714
Fonds propres avec et sans droit de reprise	10 197	10 197
Réserves	28 151	27 179
Report à nouveau	28 659	29 313
EXCÉDENT OU DÉFICIT DE L'EXERCICE	2 667	317
Subventions d'investissement	5 737	6 056
Provisions réglementées	4 079	3 652
FONDS DÉDIÉS ET FONDS REPORTÉS	40 662	40 840
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	5 554	4 841
DETTES	28 118	32 870
TOTAL	153 824	155 265

LA POLITIQUE DES RÉSERVES

L'Ordre de Malte France tend à constituer des réserves lui permettant de financer son activité courante (hors établissements sanitaires et médico-sociaux) pendant environ une année. Fin 2025, la trésorerie nette de fonds dédiés de 26 636 K€ pour la partie des activités caritatives de l'Ordre de Malte France représente 9,5 mois d'activité (contre 9,8 mois en 2024), ce qui permettra notamment d'accompagner notre future stratégie après celle de CAP 2025.

Contributions volontaires en nature (en K€)

	2025	2024
DONS EN NATURE	987	735
PRESTATIONS EN NATURE	113	59
BÉNÉVOLAT	23 857	25 199
TOTAL	24 957	25 993



**ORDRE DE MALTE
FRANCE**



L'Ordre de Malte France est labellisé par le Don en Confiance, organisme indépendant qui contrôle la bonne utilisation des dons. Cette reconnaissance implique le respect de cinq principes fondamentaux : respect du donateur, transparence, recherche d'efficacité, probité et désintéressement, éthique et responsabilité sociétale et environnementale.

Toutes les informations de cet Essentiel sont issues du Rapport Annuel 2025, disponible sur le site Internet de l'Ordre de Malte France :

ORDREDEMALTEFRANCE.ORG